

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TRÉBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le VINGT-TROIS du mois de JUIN

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, CHARMENTRAY GAUTIER, HOUSTLER, JEZEQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF-LE JEUNE, LE MASSON, LE PROVOST, MAILLAUD, MAINAGE, MULLER, PIROT RAMEAU, TOPART, VELLA.

Procurations : BOYER à LE MASSON, HALNA à VELLA, HUCHER à LE PROVOST, LE BIHAN à MAINAGE, LE PENVEN à LE HENAFF-LE JEUNE, MONFORT à RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN à LANGLAIS

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-65

### AUTORISATION À SIGNER DES CONVENTIONS

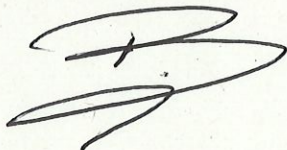
Madame le Maire sollicite l'autorisation de signer deux conventions :

- La première est relative à la formalisation d'un partenariat avec l'association RIMAT (Rencontres Internationales de Musique Ancienne du Trégor) pour la co-organisation d'un spectacle le 07 octobre 2023
- La seconde concerne l'adoption d'une charte pour devenir « commune ambassadrice du don d'organe » en partenariat avec l'association Transhépate de Bretagne

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec l'association RIMAT (Rencontres Internationales de Musique Ancienne du Trégor) pour la co-organisation d'un spectacle le 07 octobre 2023 au Sémaphore
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la charte de partenariat avec l'association Transhépate de Bretagne afin de devenir « commune ambassadrice du don d'organe »

Pour copie conforme,  
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,  
Michelle LE HENAFF

